

# FLASH rivière

DE L'ARC ET DE SES AFFLUENTS

Syndicat du Pays de Maurienne  
JOURNAL D'INFORMATION - FÉVRIER 2022

## ■ CONTRAT DE BASSIN DE L'ARC

### RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LE BUGEON À LA CHAMBRE 5



Seuil de la Rizerie avant travaux : un obstacle infranchissable pour les poissons (SPM)

Le torrent du Bugeon prend sa source à proximité du col de la Madeleine et rejoint l'Arc au niveau de la commune de La Chambre. Sous le pont de la RD76a, le seuil de La Rizerie présent dans le torrent présentait une hauteur de chute de plus d'un mètre. Les poissons ne pouvaient pas franchir l'ouvrage, qui constituait donc un obstacle à la continuité écologique. Le SPM a réalisé des travaux à l'automne 2021 pour rendre ce seuil franchissable pour la truite fario. Huit seuils successifs d'une hauteur de 20 cm ont été créés en aval du seuil de la Rizerie afin de fractionner la hauteur de chute. La faible hauteur des ouvrages permet désormais aux poissons de pouvoir remonter le cours d'eau librement.



Après les travaux, 8 seuils successifs d'une faible hauteur de chute (© SPM)

## LE CONTRAT DE BASSIN DE L'ARC

En 2020, le SPM a signé un contrat de bassin avec l'Agence de l'eau afin de réaliser un ensemble d'actions permettant de gérer, préserver et restaurer les milieux aquatiques et les zones humides sur la période 2020-2022.

## ■ CONTRAT DE BASSIN DE L'ARC

### LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, QU'EST-CE DONC ?

La continuité écologique correspond au libre passage des espèces et des sédiments à travers les cours d'eau et autres milieux aquatiques. Cela est nécessaire aux poissons comme aux autres espèces des milieux aquatiques pour se déplacer dans le réseau hydrographique, et ainsi évoluer entre les différents habitats dont ils ont besoin pour s'alimenter, s'abriter et se reproduire.



#### Contact

Pôle Rivières  
04 79 64 12 48  
pole-riviere@maurienne.fr



Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 70 % et de l'Etat à hauteur de 10%.

## ■ CONTRAT DE BASSIN DE L'ARC

### L'ACTU DU CONTRAT DE BASSIN EN BREF

- Installation de panneaux pédagogiques sur une zone humide et le Doron à Val-Cenis Termignon <sup>12</sup>



Panneaux pédagogiques installés sur la zone humide de Termignon. (© SPM)

- Lancement d'une étude préalable sur le torrent des Moulins à Epierre <sup>13</sup>

Il s'agit d'étudier la faisabilité de plusieurs solutions d'aménagement visant à pallier les débordements du ruisseau dans le bourg, et à améliorer la qualité du milieu pour les populations piscicoles.

- Elaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides.

Il s'agit de bâtir une stratégie de restauration et de préservation de ces milieux.

- Travaux sur la prise d'eau de Valmeinier. EDF a réalisé des travaux sur un de ses ouvrages situé sur la Neuvache pour permettre la migration sans obstacle de la Truite Fario.



Ouvrage de dévalaison sur la Neuvache à Valmeinier (© EDF)

- Entretien de la végétation sur les Glaires et les Blachères <sup>8</sup>

Les travaux, réalisés par le SPM, visaient à supprimer les embâcles et chablis qui entraînaient le colmatage des frayères.

## ■ CONTRAT DE BASSIN DE L'ARC

### ETUDE SUR LE FONCTIONNEMENT SÉDIMENTAIRE DE L'ARC DANS LE SECTEUR DE SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE <sup>11</sup>

Lors de certaines crues, les évolutions du fond du lit de l'Arc dans le secteur de Saint-Michel-de-Maurienne sont susceptibles d'être de grande ampleur. Les affluents tels que le Poucet à Orelle peuvent apporter brutalement un volume important de matériaux dans l'Arc. Les débits étant faibles en dehors des périodes de crue, les matériaux ne sont pas repris totalement et contribuent à l'engravement de l'Arc. Si le lit s'exhausse de manière trop importante, plusieurs zones peuvent être inondées en cas de crue : autoroute, route départementale, voie ferrée, habitations de Saint-Michel-de-Maurienne...

Le SPM a donc engagé une étude visant notamment à analyser le fonctionnement sédimentaire de l'Arc grâce à des observations de terrain et des modélisations. L'étude devra surtout permettre de définir un profil en long objectif : il s'agit de la côte du fond du lit de l'Arc à maintenir pour garantir la protection des enjeux. Dès que le lit s'exhaussera au-delà de ce niveau de référence, des actions seront mises en œuvre. L'étude devra ainsi aboutir en 2022 à un plan d'action sur le long terme, prenant en compte les différentes problématiques du territoire (risque inondation, production hydro-électrique...).



Obstruction du lit de l'Arc suite à une lave torrentielle du Poucet à Orelle (© SPM)



Engravement du lit de l'Arc en amont de St Michel de Maurienne (© SPM)

## PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

### LE SPM ENGAGÉ DANS UN 3<sup>ème</sup> PAPI

La Maurienne a connu des crues d'ampleur sur l'Arc par le passé, la crue de référence datant de 1957, mais également sur de nombreux affluents (Saint-Antoine à Modane, Ravoire de Pontamafrey, etc.). De multiples travaux de protection contre le risque « inondation » ont déjà été réalisés, mais des secteurs restent encore exposés aujourd'hui. Le SPM poursuit les démarches engagées sur le territoire en matière de protection et prévention des inondations par la mise en œuvre d'un 3<sup>ème</sup> Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

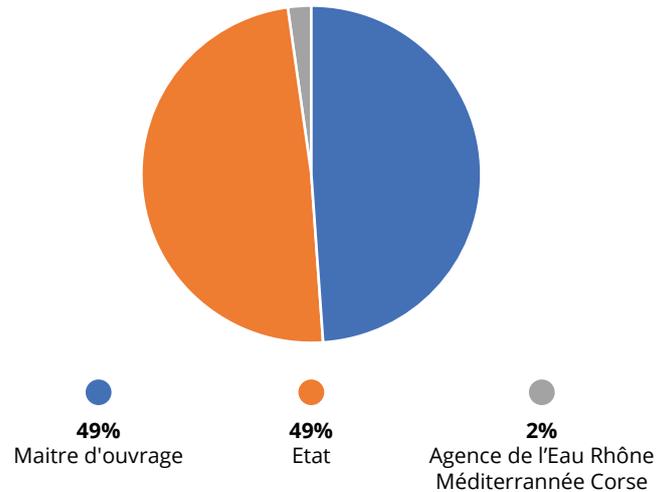
Le PAPI est un programme d'actions porté par les collectivités territoriales visant la mise en œuvre d'actions concrètes de **gestion du risque inondation**. Il est en partie financé par l'Etat. La première étape, dite de « **Programme d'Etudes Préliminaires** » (PEP), consiste à dresser un **diagnostic du territoire** en matière de risque inondation et à le compléter au moyen d'études menées à différentes échelles sur le bassin versant. L'objectif est de disposer des connaissances suffisantes sur le risque inondation (zones les plus exposées, types de crues, dégâts attendus en cas de crue...) pour concevoir une stratégie d'actions et un programme de travaux, à mettre en œuvre dans un second temps, lors du « PAPI complet ». Le PEP a été validé par le préfet le 6 septembre 2021 et sera mis en œuvre jusque fin 2023. **44 actions** sont programmées selon **7 axes** pour un total d'environ **3 millions d'euros**.

#### Un programme d'action en 7 axes :

- Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque (1 825 520 €)
- Axe 2 : Surveillance et prévision des crues (150 000 €)
- Axe 3 : Alerte et gestion de crise (20 500 €)
- Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes
- Axe 6 : Gestion des écoulements (617 000 €)
- Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydraulique (57 100 €)

Et une animation portée par le SPM (412 000 €)

#### LES FINANCEURS



## ZOOM SUR UNE OPÉRATION GEMAPI

### LES TRAVAUX DE STABILISATION DU LIT DE L'ARC DANS LE SECTEUR DU BOCHET

Depuis les années 1990, on observe un enfoncement du lit de l'Arc au droit du hameau du Bochet, qui s'explique essentiellement par un dépavage du lit consécutif à des prélèvements de matériaux dans le lit de l'Arc. De nombreuses zones étaient directement menacées : hameau du Bochet, usine Ferropem, RD 81a, voie ferrée, réseaux. Une première phase de travaux a été réalisée en urgence en 2017. Fin mai 2021 s'achevait la phase 2 du chantier, consistant à :

- Réaliser un nouveau seuil, à l'aval de la confluence Arc-Claret, afin de stabiliser le profil en long de l'Arc,
- Créer un radier sous le pont des Anglais pour sécuriser l'ouvrage,
- Elargir le lit de l'Arc dans le secteur de travaux afin de donner plus de capacité de stockage dans l'Arc en cas de laves torrentielles du Claret,
- Créer des protections de berges en rives gauche et droite, notamment dans le but de protéger l'usine Ferropem de la montée du niveau de l'Arc au droit de ses bâtiments en cas d'obstruction partielle de la confluence Arc-Claret.

Les travaux ont été couplés avec un curage à la confluence Arc-Poucet, à Orelle, ce qui a permis d'approvisionner le chantier du Bochet en gros blocs.

La réalisation des travaux a été rendue possible par l'association de plusieurs partenaires du territoire : SPM, RTM, communes de Montricher-Albanne et Saint-Julien-Montdenis, Ferropem, Département, RTE, EDF, SNCF, TELT et SFTRF.



Mise en place des protections de berge. (© SPM)

# RETOUR SUR 2021

## 1 Confortement de digues à Avrieux

Sécurisation du quartier du pont contre une crue centennale de l'Arc grâce au rehaussement de la digue.

≈ 450 000 € TTC

Financements : Département, Fond d'Accompagnement et de Soutien Territorial, SPM

## 2 Réfection d'ouvrage sur le Charmaix à Fourneaux

Reprise en sous-œuvre de seuils de stabilisation du lit.

≈ 226 000 € TTC

Financement : SPM

## 3 Réfection d'ouvrage sur l'Arvan à Saint-Jean-d'Arves

Réfection du radier d'un pont détruit suite à une crue afin d'éviter l'incision du lit et la ruine des ouvrages adjacents.

≈ 100 500 € TTC

Financement : SPM

## 4 Travaux d'urgence à Saint-Colomban des Villards

Chenalisation du lit du Glandon pour éviter la formation d'embâcles en aval, engendrée par l'érosion d'une berge boisée.

≈ 26 500 € TTC

Financement : SPM

## 5 Restauration de la continuité sur le Bugeon à La Chambre

Travaux visant à un rendre un seuil en rivière franchissable pour les poissons.

≈ 115 500 € TTC

Financements : Agence de l'Eau, Département, FPPMA, SEM Centrale des Demoiselles, SPM

## 6 Travaux d'urgence à Montaimont

Curage et entretien de la végétation sur le Bugeonet, suite à l'obstruction du lit par une lave torrentielle.

≈ 36 000 € TTC

Financements : SPM, EDF, Commune

## 7 Stabilisation du lit de l'Arc dans le secteur du Bochet

Création d'un seuil et de protections de berge au droit de l'usine Ferropem.

≈ 1 089 000 € TTC

Financements : Europe, Etat, Département, EDF, RTE, SPM

## MAIS AUSSI...

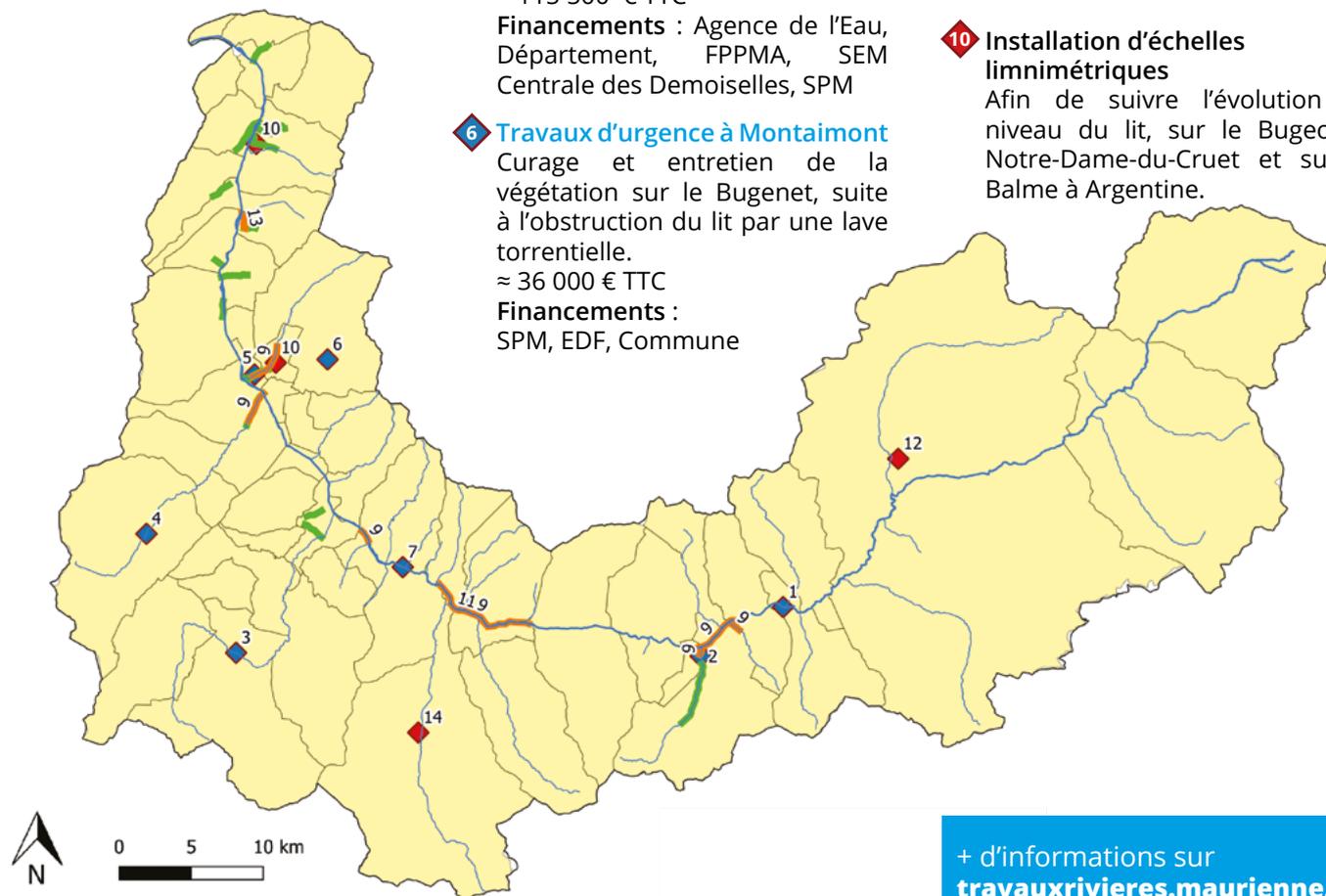
### 8 Entretien de la végétation sur 15 torrents.

### 9 Etudes sur les digues

Définition des zones protégées par les ouvrages et du niveau de protection des digues de l'Arc à Saint-Michel de Maurienne, Modane et Villargondran, et du Charmaix à Fourneaux.

### 10 Installation d'échelles limnimétriques

Afin de suivre l'évolution du niveau du lit, sur le Bugeon à Notre-Dame-du-Cruet et sur la Balme à Argentine.



Agence Créamel

+ d'informations sur [travauxrivers.maurienne.fr](http://travauxrivers.maurienne.fr)

## PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

### LA COMMUNE DE VALLOIRE S'EST EXERCÉE À GÉRER UNE CRISE 14

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. En partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le Pôle Alpin d'études et de Recherche pour la prévention des Risques Naturels et le SPM, un exercice de gestion de crise a été organisé sur la commune de Valloire. Il s'agissait de simuler l'arrivée d'une crue sur le torrent du Rieu

Benoît et de tester l'organisation des moyens communaux en réponse à ce type d'évènement. L'objectif était d'améliorer le PCS de la commune si nécessaire afin qu'il soit le plus opérationnel possible. L'ensemble des acteurs a jugé cet exercice bénéfique car il a permis de se rendre compte des lacunes dans l'organisation de la commune.

« Au début de l'exercice, je dois avouer que l'équipe municipale était un peu déconcertée. Ce n'est pas facile de se mettre en situation. Mais plus l'exercice avance, plus on devient proactif. Chacun pense à quelque chose, on se rend compte des manques. »

Jean-Pierre Rougeaux, maire de Valloire